

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  06/02/2026	Le dix-neuf février deux mille vingt-six à vingt heures trente,
Date d'affichage  19/02/2026	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel DESSOGNE, Maire Adjoint en charge des Finances.
Nombre de conseillers :  En exercice.....23  Présents.....14  Votants.....18	<p><b>Etaient présents(es) :</b> Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Eric SAINT SEBASTIEN, Pascale PALARD, Michel DOYEN, Valérie BOCQUEL, Olivier BEUDAERT, Gerty EMBOULÉ, Josiane PACHOLKI, Sébastien DERREUMAUX, Alain GUYONNET, Geneviève DARGNAT et Hermann TYNDAL et Adeline FAIDER-LOGET formant la majorité des membres en exercice.</p> <p><b>Absents excusés avec procuration :</b> Alain MOMON pouvoir à Brigitte GOUYON Elisabeth FRONTIN pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN Régine BRAUN pouvoir à Valérie BOCQUEL Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Hermann TYNDAL</p> <p><b>Absents :</b> Daniel PIGNOT, Maud THOURY, Nassima VIGUIER, Sébastien PELLERIN, et Nicolas POUZET</p>
Réf : 2026-007  Objet : Attribution des subventions 2026 aux associations  L'Adjoint au Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 19/02/2026 et qu'elle a été rendue exécutoire le 19/02/2026  L'Adjoint au Maire en charge des Finances	Secrétaire de séance : Michel DOYEN

Réf : 2026-007- Attribution des subventions 2026 aux associations

Entendu Olivier BEUDAERT, Conseiller délégué à la vie associative,

- PRESENTER les différentes demandes de subvention de chaque association pour l'année 2026,
- DEMANDER au Conseil municipal de délibérer sur le montant alloué aux différentes associations :

Associations Service vie associative	Demande 2026	Montant retenu du conseil	Elu se retirant du vote (Membre bureau)	Vote
Anciens Combattants	952 €	952 €		POUR à l'unanimité
Club d'Anglais pour Tous	1 000 €	1 000 €		POUR à l'unanimité
ASEGALE	1 500 €	1 500 €		POUR à l'unanimité
Chasse	500 €	500 €		POUR à l'unanimité
Club du temps Libre	6 000 €	4 000 €		POUR à l'unanimité
Club Pénéla	500 €	500 €		POUR à l'unanimité
FCPE	1 000 €	1 000 €		POUR à l'unanimité
Le Panorama	3 000 €	3 000 €	A. FAIDER LOGET	POUR à la majorité
Le Panorama pour le CCA	5 500€	5 500€	A. FAIDER LOGET	POUR à la majorité
Amicale des Pompiers de Champagne	2 000 €	1 500 €		POUR à l'unanimité
Le Panier Chantant	1 000 €	1 000 €	R. BRAUN	POUR à la majorité
Les Archers des 7 moulins	600 €	600 €		POUR à l'unanimité
Scrapbooking	1 200 €	1 200 €		POUR à l'unanimité
Tennis Club	400 €	400 €		POUR à l'unanimité
Les Majorettes	2 000 €	2 000 €		POUR à l'unanimité
Football Club FFCMV	2 000 €	1 000 €		POUR à l'unanimité
Anim Vernou	400 €	0 €		9 CONTRE 6 Abstentions 3 POUR
La Plume Vernoucelloise	3 000 €	3 000 €		POUR à l'unanimité
Les Petits Félines de Vernou	900 €	800 €		POUR à l'unanimité
Vivons en Fête (Pour les activités mairie)	12 450 €	12 450 €		POUR à l'unanimité
Comité de jumelage	3 000 €	3 000 €	Eric SAINT-SEBASTIEN	14 POUR 3 ABSTENTIONS
ACJUSE	50 €	50 €		POUR à l'unanimité

Club de plongée	400 €	0 €	1 POUR 1 Abstention 16 CONTRE
CT2S	6 500 €	0 €	Cette subvention a été retirer du vote par le Conseil municipal
Vigilance Environnement	1 200 €	0 €	Cette subvention a été retirer du vote par le Conseil municipal
Volley Plus Haut	1 200 €	1 000 €	10 POUR 6 Abstentions 2 CONTRE
ESVC	12 000 €	12 000 €	POUR à l'unanimité
<b>Montant total alloué</b>	<b>65 802.00 €</b>	<b>57 952.00€</b>	
<i>Enveloppe pour subventions diverses</i>		<b>12 048.00 €</b>	
<b>MONTANT TOTAL au compte 65748</b>		<b>70 000.00 €</b>	

Après débat, le Conseil municipal a délibéré sur le montant alloué à chaque association, soit un montant total au compte 65748 de 70 000 €.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 19/02/2026

Monsieur Daniel DESSOGNE,  
Maire Adjoint en charge des Finances

Secrétaire de séance : Michel DOYEN


